



SGPG RATP

(Syndicat général des personnels du groupe RATP - [REDACTED])

266 Avenue DAUMESNIL 75012 PARIS Tel: 01.42.72.13.99 Fax: 01.42.02.00.82 sgpgratp@gmail.com

Faites vos jeux! Pour les élections DSC du 29 NOVEMBRE 2016

A l'ère des jeux vidéos, de l'euromillions, du Kéno et de Koh lanta, nous souhaitons nous aussi vous apporter une partie de rêve pour vos emplois, vos conditions de travail et vos déroulements de carrière qui seront portés et défendus par vos futurs élus.

En effet, après avoir vu les élections du CDEP DSC de 2014 annulées par le Tribunal d'instance de Paris 12eme, vous êtes de nouveau appelé à élire vos représentants pour ce CDEP qui englobe pas moins de 13 Départements et pour lequel, les salariés travaillent sur la globalité de l'île de France. Il est à noter qu'il est composé de toutes les catégories de personnel.

Le 13 Septembre 2016 l'entreprise sous l'application de la loi travail dite « **Loi El Khomri** » s'est empressée de négocier un protocole avec les syndicats représentatifs afin de réduire les mandats des représentants qui seront élus par vous pour seulement 2 ans alors que dans les autres CDEP ces mandats sont de 4 ans. Cherchez l'erreur ?

SUD, la CGT et l'UNSA qui ont été pourtant contestataires vis-à-vis de cette loi sur le plan national, ont signé ce protocole. De plus, il est étonnant de constater que ce soit ces mêmes syndicats qui prônent l'égalité de traitement pour tous alors que pour leurs éventuels élus et lorsque ça les arrange, ils font autrement. Comme quoi, ils ne sont pas si totalitaires et revendicatifs. La chance au tirage n'est pas la même au grattage !!!

Par ailleurs, **le 23 Septembre 2016** (10 jours après) l'entreprise dans un souci d'égalité entre les organisations syndicales, convoque l'ensemble des syndicats pour négocier et proposer un protocole pré-électoral. Force est de constater que les syndicats n'ont pas le même degré d'importance aux yeux de l'entreprise. Certains de ces syndicats ont 10 jours d'avance sur les autres. Ami-ami ou pas !!! **Mais à quel prix ?** à votre avis ????

Et la surprise, on retrouve les mêmes signataires que le protocole du 13 Septembre 2016, **SUD, la CGT et l'UNSA** plus 2 autres, la **CFE-CGC** qui est catégorielle et pro-direction et Mr SALMON pour le **SP-RATP** ou la **CFDT-FGTE** ou peut être seulement **la CFDT** on ne sait pas et ni à quel titre c'est pas marqué sur le protocole ! La aussi, on ne s'étonne pas ? Les dés sont pipés d'avance, la CFDT a tellement bien porté avec le gouvernement l'ANI et la loi travail dite « **Loi El Khomri** » que son secrétaire national veut même presser le gouvernement à l'appliquer voir :

<http://www.lci.fr/politique/laurent-berger-j-appelle-le-gouvernement-a-sortir-les-decrets-de-la-loi-travail-2001808.html>

Pour les autres, c'est le 1000 bornes, crevaison, dérapage ou excès de vitesse. Le seul syndicat confédéré restant **F.O** ne signe pas mais ne fait pas grand-chose non plus pour réagir et défendre vos intérêts. Le **SAP-RATP** pour lequel nous n'avons pas beaucoup d'informations et vous non plus on suppose, Le **SAT-RATP** qui lui à tout de même œuvrer pour que les agents puissent récupérer les jours de Congés annuel indument retirés aux agents depuis 2003.

Enfin, il reste nous le **SGPG-RATP** qui est méconnu mais n'est pas nouveau.

En effet, le **SGPG-RATP** n'est autre que [REDACTED] qui a été radié par la Confédération CFDT pour le motif que nous l'aurions fait condamner le 28 Janvier 2016 pour « *Abus de pouvoir* » Mauvais joueur non ? Et qu'étant en désaccord avec sa position sur la loi travail ou autre, on ne rentre pas dans le moule voir notre tract du 23 Mars 2016 :

http://sgpg-ratp.com/nos_tracts.php

Mais loin de nous laisser revendiquer et porter la liberté de nos idées, au delà de sa radiation, la Confédération CFDT avec l'appui de la RATP s'efforcent de vouloir nous faire taire.

Bien décidé à ne pas céder à ce désirât mutuel nous avons entamé une multitude de procédures judiciaire devant plusieurs tribunaux qui ont déjà pu rendre certaines décisions que vous retrouverez sur notre site sgpg-ratp.com/

Nous ne vous promettons pas des choses irréalisables, seulement la certitude de défendre vos intérêts, vos conditions de travail, vos emplois tant que faire se peut. Nous n'hésiterons pas à vous accompagner juridiquement si besoin et soyez assurés que sur ce point, nous ne craignons pas les pressions et autres manœuvres déstabilisantes.

Les autres syndicats peuvent ils en dire autant ? La plupart pour ne pas dire la majorité n'engagent aucunes procédures collectives alors encore moins individuelles. Seuls leurs intérêts et ceux de leurs proches les motivent à miser sur vous pour un électorat.

Aussi saisissez cette chance. C'est vous qui avez les cartes en mains pour changer le paysage et le système syndical actuel en votant SGPG RATP Le 29 Novembre 2016.

SGPG RATP pour une justice entre les salariés,

À vous de jouer !!!!!!!

